



L'élément aquatique valorise et anime l'espace public

De tout temps l'eau a joué un rôle important dans l'espace public. Elle le valorise et l'anime. Actuellement son emploi est souvent trop limité en raison des dépenses qu'occasionne son installation (frais d'adduction, d'évacuation, d'entretien et de réalisation de motif d' au). Ce côté financier de la question n'est cependant pas toujours insoluble. Il est tout à fait possible d'envisager des solutions d'un prix de revient acceptable. Des formules simples n'impliquant pas d'installations hydrauliques coûteuses existent, tels qu'un ruissellement sur une paroi ou à fleur d'un pavement décoratif.



L'EXEMPLE DE LA PLACE OVIDE MUSIN

SITUATION

La place Ovide Musin (célèbre violoniste-compositeur, 1854-1929, natif du village) est située à Nandrin, commune wallonne du Condroz liégeois. Le village est traversé par la N63 qui relie Liège à Marche-en-Famenne.

HISTORIQUE DU PROJET

C'est en 2005, qu'un appel à candidature fut lancé par la Commune de Nandrin pour l'établissement d'un Plan Communal de Mobilité. Ce dernier avait pour but de faciliter les déplacements doux dans la commune. Il permit de créer un nouvel itinéraire pour cyclistes ainsi que de nouveaux trottoirs pour piétons. Restait un projet cher aux mandataires communaux, le réaménagement urbanistique de la Place Musin. Celui-ci fut sujet à réflexions tant des autorités communales que du bureau d'études Pissart déjà en charge des problèmes de mobilité de la commune. Les premiers privilégiant plutôt le minéral, les seconds les surfaces engazonnées et le végétal.



Le front bâti de la place à caractère rural étant discontinu et la volumétrie fort décousue, c'est finalement la deuxième option qui fut choisie; les travaux débutèrent au printemps 2008,

S'INSPIRER DU SCHEMA INITIAL DE LA PLACE

Le village de Nandrin a la particularité de posséder deux tours fortifiées, celle de l'église et celle de la ferme-château datant toutes deux du Moyen-Age. Cette dernière servit de donjon au 17ème siècle.

A l'origine, seule une drève reliait le château à l'église. A l'emplacement de la place existait une zone humide formée par le confluent de

trois ruisseaux. Plus tard, lors de l'aménagement de voiries cette surface fut presque entièrement couverte d'asphalte!

La volonté du bureau d'études était non seulement de s'inspirer du passé dans la nouvelle conception urbanistique mais aussi de réduire la surface asphaltée au profit du végétal. Leur idée première fut la remise à jour du confluent et de ses ruisseaux. Hélas, on constata un risque de pollution engendré par les nouveaux lotissements environnants, c'est ainsi que fut envisagée la création d'un vaste plan d'eau. L'axe séculaire reliant l'église fortifiée à la ferme-château fut partiellement rétabli par la création d'une nouvelle drève de hêtres pourpres. Seuls les

plus beaux arbres existants (tilleul et érable) de l'ancienne place furent maintenus, tandis que d'autres nouvelles espèces indigènes furent plantées.

DESCRIPTION DE L'AMENAGEMENT OÙ L'ÉLÉMENT AQUATIQUE DOMINE L'ESPACE

Les eaux d'un bassin longiligne se déversent en cascade dans un grand plan d'eau agrémenté de nombreuses plantes aquatiques.

A proximité du plan d'eau se situe un coin de repos entouré d'une haie basse de façon à ne pas masquer la vue sur l'ensemble de la composition paysagère. Son revêtement de sol est entièrement en gravier rouge. Deux aires de parking asphaltées ont été aménagées, l'une se trouve juste en face des bâtiments communaux nouvellement accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'autre près des commerces. Seuls les zones piétonnes sont recouvertes de pavés en béton, les abords des bassins sont engazonnés afin de privilégier le végétal plutôt que le minéral.

Deux abribus avec poubelles ont été installés de chaque côté de la voirie principale.

Pour la mise en lumière de cette place de village il était nécessaire de choisir des lanternes contemporaines sobres qui puissent s'intégrer harmonieusement de jour comme de nuit dans un ensemble rural. Il s'agit de luminaires sur poteau de 4 mètres de hauteur à fixation sommitale. En complément à cet éclairage, une série de projecteurs au sol dissimulés dans la végétation ont pour fonction de créer une ambiance supplémentaire et une convivialité au sein de la place.



INFO

Maitre d'oeuvre :
Commune de Nandrin

Auteur de Projet :
**Bureau Pissart Architecture
& Environnement**
6, rue de la Métal
B-4870 Trooz
Tél. +32 (0)4 380 41 04